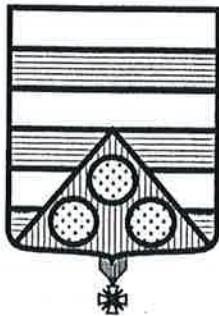


MAIRIE  
DE  
**HELLIMER**  
57660

**Séance du 13 novembre 2020**



Le treize novembre deux mil vingt à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Romuald YAHIAOUI, Maire, dans la salle socioculturelle 41, rue d'Insming pour respecter les règles sanitaires en vigueur.

|                           |    |
|---------------------------|----|
| Conseillers élus :        | 15 |
| Conseillers en fonction : | 15 |
| Conseillers Présents :    | 15 |
| Procurations              | 0  |

**Absents** NEANT

**Date de la convocation** : 05 novembre 2020  
**Secrétaire de séance** : Barbara HAVEN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215703117-20201113-202011130032D-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/11/2020

Affichage : 03/12/2020

**AMENAGEMENT FONCIER**

**DCM 32 /2020 – Réseau de chemins - Voirie comprise dans le périmètre de l'aménagement foncier**

Vu l'article L. 121-17 du Code Rural de la Pêche Maritime ;

Vu la délibération du Conseil Départemental de la Moselle en date du 24 avril 2017 ordonnant l'Aménagement Foncier Agricole et Forestier de la commune de HELLIMER ;

Vu le projet proposé par la Commission communale d'Aménagement Foncier (CCAF) de HELIMER, constituée le 28 mai 2016 ;

Vu la sollicitation du Président de la CCAF en date du 07 octobre 2020 ;

M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. Le Président de la CCAF relative aux créations, modifications et suppressions de chemins ruraux et voies communales dans le cadre de l'aménagement foncier.

Il présente le projet de modification des chemins élaboré par la commission citée et joint à cette lettre et propose :

- d'approuver le projet présenté

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

Décide :

- d'approuver le projet présenté.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits  
et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme  
Le Maire, Romuald YAHIAOUI